



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Enseignement agricole Rentrée scolaire 2026

DOSSIER DE PRESSE





Former les professionnels du vivant, c'est préparer l'avenir de notre agriculture, de notre alimentation et de nos territoires.

L'enseignement agricole est un acteur majeur de cette ambition. Deuxième système éducatif français, il forme chaque année

des jeunes qui choisissent de s'engager dans près de 200 métiers au service de notre souveraineté alimentaire, des transitions environnementale et climatique, et de la vitalité de nos territoires.

Avec plus de 800 établissements répartis partout en France, en métropole comme en outre-mer, il offre à chaque apprenant un environnement de formation concret, exigeant et ouvert sur le monde. Son ancrage territorial, son lien étroit avec les professionnels et sa capacité d'innovation en font un système éducatif reconnu, qui accompagne les jeunes vers la réussite et répond aux besoins des filières professionnelles.

La rentrée 2026 marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture votée en 2025. Cette loi fixe une ambition claire à l'horizon 2030 : augmenter de 30 % le nombre d'apprenants dans les formations agricoles techniques, accroître de 30 % le nombre d'ingénieurs agronomes formés et de 75 % celui des vétérinaires. Cette ambition est déjà à l'œuvre : les effectifs de l'enseignement agricole ont progressé de 7 % en cinq ans. Pour amplifier cette dynamique, nous lançons cette année le Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD), afin de faire découvrir, à tous les âges, la diversité, la richesse et les perspectives de ces métiers essentiels à notre avenir.

Cette rentrée constitue également une étape importante avec l'accueil des premières promotions du bachelier agro. Ce nouveau diplôme national de niveau bac +3, reconnu par l'État, crée un nouveau parcours entre le BTS agricole et les formations conférant le grade de master. Construit en partenariat étroit avec les filières professionnelles, il a vocation à devenir une référence en matière d'installation et d'expertise agricole. Il illustre pleinement la capacité de l'enseignement agricole à se réinventer afin de répondre aux besoins des territoires et des entreprises.

Les résultats aux examens et taux d'insertion professionnelle supérieurs à la moyenne nationale et la progression continue des effectifs témoignent de la qualité des formations de l'enseignement agricole, de ses équipes éducatives, ainsi que de la confiance accordée par les jeunes, leurs familles et les professionnels. De la classe de quatrième aux diplômes d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste, l'enseignement agricole propose une diversité de parcours qui permet à chacun de construire son projet et de trouver sa voie.

Parce que la réussite ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme, l'enseignement agricole place également les valeurs de la République au cœur de son action éducative. Faire vivre la citoyenneté, promouvoir l'inclusion, prévenir les violences et lutter contre le harcèlement continuent de constituer des priorités de cette rentrée. Notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes se poursuit également, notamment à travers la mise en œuvre du plan d'action présenté lors du Salon international de l'agriculture 2026, qui vise à favoriser la place des femmes en agriculture.

Grâce aux mobilités Erasmus+ et aux nombreuses coopérations internationales, l'enseignement agricole donne la possibilité à ses jeunes de devenir des citoyens résolument ouverts sur le monde. Chaque année, des milliers d'apprenants enrichissent leur parcours par une expérience à l'étranger, renforçant ainsi ce qui fait la singularité de l'enseignement agricole : un double ancrage, territorial et international.

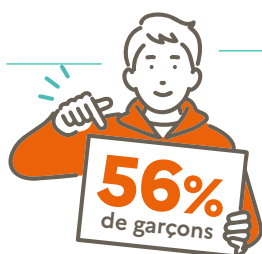
Former davantage de jeunes, accompagner leur réussite, répondre aux besoins des professionnels et des territoires et préparer les transitions de demain : telle est l'ambition qui guide l'action du ministère pour cette rentrée 2026.

À tous ceux qui font vivre l'enseignement agricole au quotidien, apprenants, enseignants, personnels, équipes éducatives, partenaires professionnels et collectivités, je souhaite une excellence rentrée.

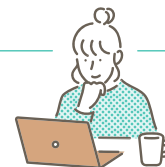
Annie Genevard

Ministre de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire et de
la Souveraineté alimentaire

Les chiffres clés de l'enseignement agricole



792
ÉTABLISSEMENTS
TECHNIQUES
220 publics, 572 privés



16
ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE SUPÉRIEUR⁽¹⁾



219 000
ÉLÈVES, ÉTUDIANTS
& APPRENTIS
dont 48 000 apprentis



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Des taux d'insertion
professionnelle supérieurs
à la moyenne nationale :

+6 % à 6 mois

+5 % à 12 mois

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LONG

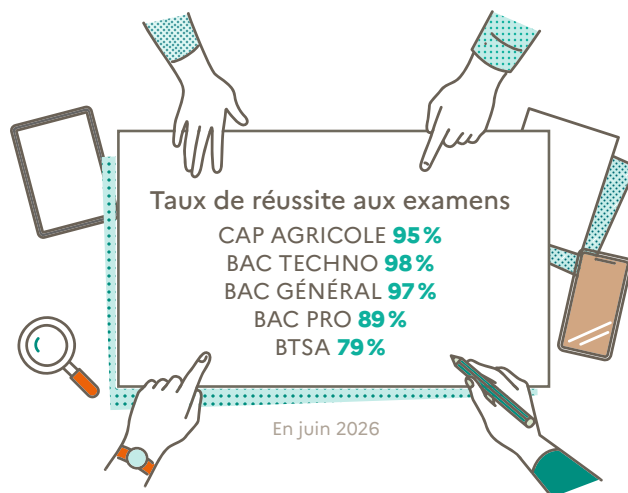
93 % en moyenne 1 an après
l'obtention du diplôme⁽²⁾



192
exploitations agricoles
dans les établissements publics

41

ateliers technologiques
& centres équestres



(1) 10 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire, de paysage et de formation des enseignants de l'enseignement agricole et 6 écoles privées sous contrat — (2) taux net d'emploi

SOURCE : DGER, SEPTEMBRE 2026

UN RÉSEAU MÉTROPOLITAIN ET ULTRAMARIN

Avec plus de 800 établissements répartis
sur tout le territoire, y compris en outre-mer,
l'enseignement agricole est accessible partout,
au plus près des jeunes et des territoires.

Découvrez la carte des établissements :

→ Pages 16 et 17 de ce document.

→ <https://chlorofil.fr/cartes/etablissements>



Les temps forts de la rentrée 2026-2027



Lancement du PNOD

À la rentrée 2026, le ministère lance le Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD) afin d'amplifier l'orientation vers les formations de l'enseignement agricole et contribuer au cap ambitieux d'augmentation des effectifs fixé par la LOSARGA.



Mentorat des classes agricoles

Lancé en 2024 avec 4 binômes établissements-entreprises, le dispositif déjà amplifié en 2025 confirme son succès avec une vingtaine de nouveaux binômes pour l'année 2026-2027.



Lancement du nouveau diplôme bac+3 bachelor agro

25 classes de bachelor agro ouvrent à la rentrée 2026. Ce nouveau diplôme renforce l'attractivité des formations de l'enseignement agricole et répond aux besoins des professionnels.



Valeurs de la République au cœur de la formation

L'enseignement agricole poursuit son engagement en faveur de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les violences sous toutes leurs formes afin d'offrir à chaque apprenant des conditions épanouissantes permettant la réussite.



40 ans d'Erasmus+

Acteur clé du programme en France, l'enseignement agricole contribuera à la préparation de la programmation 2028-2034, alignée sur les défis européens : compétitivité, égalité des chances et cohésion sociale.



Lancement du Prix de thèse

Le ministère lance le Prix de thèse pour récompenser les travaux doctoraux d'excellence contribuant aux politiques publiques dans les domaines d'application variés du ministère : agriculture, agroalimentaire, forêt-bois, paysage ou encore santé animale.

PARCOURSUP : DE NOMBREUSES PLACES CHAQUE ANNÉE

Les formations supérieures de l'enseignement agricole sont accessibles via Parcoursup : BTSA, classes préparatoires, diplômes d'ingénieur agronome ou de vétérinaire, etc. Le bachelor agro sera accessible sur Parcoursup à partir de janvier 2027. Environ 150 formations et 30 000 places sont proposées chaque année sur la plateforme d'orientation. La moitié des places disponibles sont allouées à l'apprentissage.

En savoir plus : www.parcoursup.gouv.fr

01

Le bachelor agro : un nouveau diplôme pour renforcer les compétences agricoles

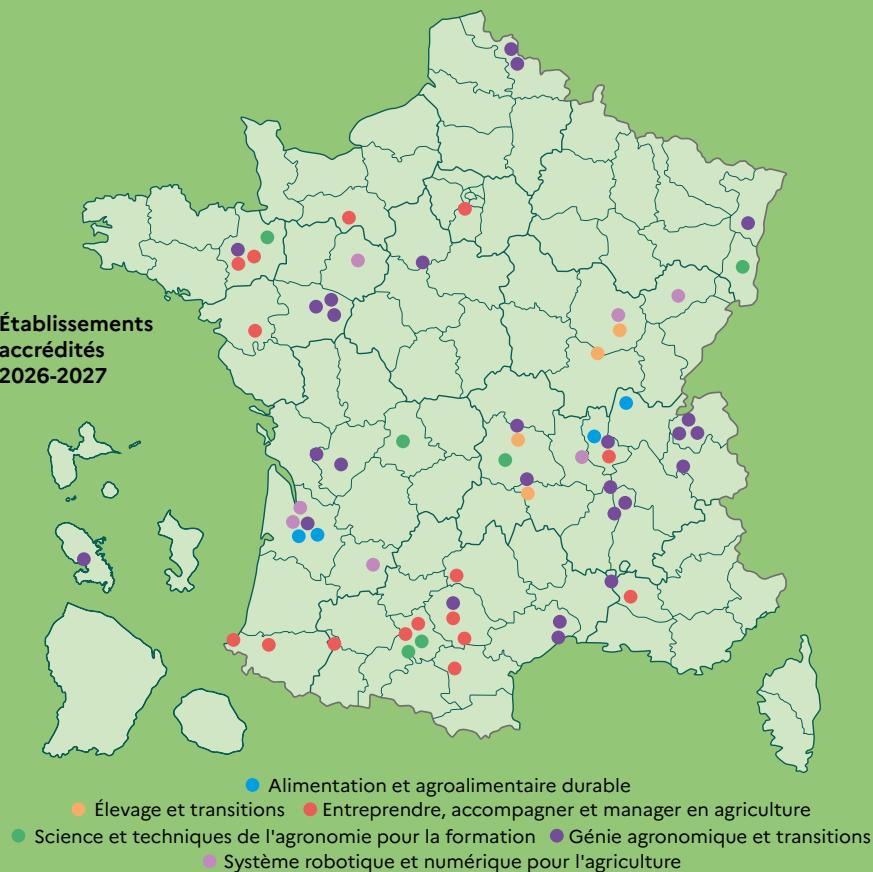
Pour la rentrée 2026, l'enseignement agricole a accredité 25 classes de bachelor agro, nouveau diplôme national délivrant le grade de licence (bac +3). Né de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, ce diplôme a été pensé au plus près des besoins des professionnels comme des jeunes : il renforce les parcours vers l'installation et le conseil agricoles, tout en offrant aux apprenants les compétences pour construire un projet professionnel solide.



Une nouvelle offre de formation disponible sur l'ensemble du territoire

En cette rentrée, 25 classes de bachelor agro ouvrent leurs portes, en métropole comme en Martinique. Chacune est portée par un consortium associant établissements d'enseignement agricole technique (public ou privé-associatif sous contrat avec le ministère chargé de l'agriculture) délivrant un BTS agricole et établissements d'enseignement supérieur (public ou privé-associatif sous contrat). Au total, 39 établissements techniques et 10 établissements supérieurs sont accredités pour cette première rentrée.

Établissements accredités 2026-2027



Des mentions pensées avec les professionnels pour renforcer l'insertion

Six mentions seront proposées dès cette première rentrée, sur les dix prévues à terme :

- Alimentation et agroalimentaire durables
- Élevage et transitions
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture
- Génie agronomique et transitions
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture

Construites collaborativement avec les professionnels du secteur, elles permettront aux étudiants de se spécialiser dans des domaines variés, agriculture (élevage, productions végétales, etc.), agroalimentaire, robotique, numérique, entrepreneuriat, conseil ou management. Elles contribuent ainsi à la sixième mission de l'enseignement agricole définie par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture.



Témoignage

« Le bachelor agro, c'est une ambition collective, pensée avec les professionnels pour former les cadres intermédiaires de demain, entre BTSA et diplôme d'ingénieur. »

Jean-François Besson, directeur de l'EPL Brioude-Bonnefont (43)

EN CHIFFRE



Environ
250
étudiants
à la rentrée 2026



25
classes ouvertes
à la rentrée 2026



49
établissements accrédités
39 établissements techniques et
10 établissements supérieurs



6
mentions de diplôme
disponibles dès cette année
sur les 10 prévues à terme

🔍 ZOOM

Un accès élargi au bachelor agro dès 2027

Le bachelor agro se déploie progressivement. Réservé cette année aux titulaires d'un Bac+2 (BTSA, BTS, DUT...) dans un parcours en un an, il s'enrichira dès 2027 d'un accès en post-bac via Parcoursup, avec un parcours en trois ans qui viendra s'ajouter à la voie existante. Les deux formats coexisteront pour offrir des passerelles adaptées à chaque profil d'étudiant. Trois nouvelles mentions verront également le jour, « énergétique agricole », « forêts, valorisations et transitions », « génie de l'eau en agriculture » suivies d'une dixième mention « bioressources » en 2028.

Une offre de formation diversifiée avec des débouchés concrets

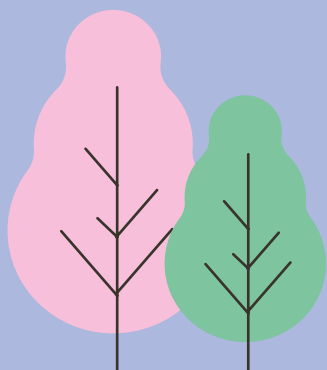


Intégrer l'enseignement agricole, c'est choisir une voie d'excellence et d'avenir. Ancré dans les enjeux sociétaux, environnementaux et climatiques, l'enseignement agricole prépare les futurs professionnels du vivant aux défis de demain avec à la clé des diplômes reconnus et une insertion professionnelle rapide. Il offre la liberté de choisir une carrière alignée avec ses aspirations parmi plus de 200 métiers essentiels aux territoires et à la souveraineté alimentaire.

Une offre de formation complète vers des métiers d'avenir

L'enseignement agricole propose plus de 150 formations, de la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, paysagiste ou vétérinaire, couvrant un large éventail de parcours : CAP agricole, Brevet professionnel agricole, bacs professionnel, technologique ou général, BTSA, et désormais le bachelor agro. Cette diversité unique permet à chaque jeune de trouver sa voie et de s'orienter vers des métiers essentiels, porteurs de sens et en phase avec les valeurs des nouvelles générations : engagement, utilité sociale et passion.

Les secteurs agricole, agroalimentaire, forestier, vétérinaire et des services aux territoires recrutent massivement et offrent des perspectives professionnelles innovantes et responsables, répondant ainsi aux attentes des jeunes en quête de carrières concrètes et tournées vers l'avenir. Grâce à une offre modulaire et à de nombreuses passerelles, chacun peut construire son projet professionnel en fonction de ses aspirations, vers des métiers utiles, engagés et passionnants.



Une réussite confirmée aux examens 2026

L'enseignement agricole confirme l'excellence de ses résultats avec un taux de réussite global de 88,6 % à la session des examens de juin 2026. Ce sont plus de 49100 jeunes qui ont obtenu leur diplôme, du CAPA

au BTSA (incluant le bac général). Ce taux de réussite reflète la qualité de l'enseignement et des équipes éducatives de l'enseignement agricole investie dans le suivi de leurs apprenants.

Des parcours adaptés aux besoins des filières, pour une insertion professionnelle réussie

L'enseignement agricole répond directement aux défis du renouvellement des générations et aux besoins croissants des filières du vivant. Son offre de formation unique, en phase avec les aspirations des jeunes générations et les enjeux des transitions agricoles, alimentaires et environnementales, se distingue par son ancrage dans la réalité des territoires et son adéquation avec les attentes des professionnels.

Les diplômes, co-construits avec les filières, permettent de former des profils opérationnels, agiles et prêts à innover pour relever les défis de demain. Cette approche pragmatique, renforcée par des stages nombreux et un accès élargi à l'apprentissage, offre aux apprenants une

expérience professionnelle solide, très recherchée par les employeurs. Preuve de son efficacité, les taux d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement agricole un an après l'obtention de leur diplôme sont élevés :

→ 93 % des ingénieurs diplômés en 2023 sont en emploi un an plus tard. Ceux ayant choisi la voie de l'apprentissage (19 %) bénéficient d'une insertion encore plus rapide : 94,4 %.

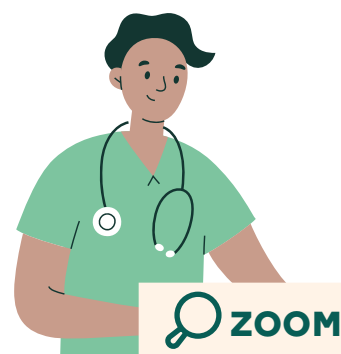
→ Ce taux est même de 98 % pour les vétérinaires.

→ C'est également le cas de 70 % des titulaires d'un BTS agricole, soit 7 points de plus que la moyenne nationale des BTS.

Classes passerelles « agro-véto » : une réussite au bénéfice des jeunes de l'enseignement agricole

Mises en place dans les lycées agricoles, des classes passerelles permettent à des jeunes de BTSA ayant réussi le concours "agro-véto" en fin de deuxième année de bénéficier d'une année de transition pour renforcer encore leurs savoirs avant de rejoindre ensuite une école d'ingénieur ou vétérinaire.

137 jeunes ont bénéficié de ce dispositif et intègrent cette année leur nouvelle école d'ingénieur ou vétérinaire.



Une nouvelle voie d'accès aux écoles vétérinaires

À compter de cette année scolaire, les élèves de terminale STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) pourront se présenter au concours véto post-bac via Parcoursup et intégrer directement une école nationale vétérinaire en première année. Cette évolution facilitera l'accès à ces formations d'excellence, en offrant une opportunité supplémentaire aux jeunes.



Témoignage

« Je ne suis pas issu du monde agricole mais après mon bac STAV j'ai choisi de faire un BTSA ACS'Agri. J'ai occupé un premier emploi en tant que salarié dans une exploitation. Après quelques mois, j'ai souhaité reprendre mes études avec un CS « transformation laitière » et à partir de là, ça a été une révélation. J'ai repris une ferme et maintenant je produis différents fromages sur mon exploitation qui ont reçu des prix pour récompenser leur qualité. »

Alexis Cadars, ancien étudiant du LEGTA de La Roque (Rodez) et éleveur de brebis dans l'Aveyron (12)

03

Des experts au service de la réussite

Deuxième système éducatif français, l'enseignement agricole se distingue par l'excellence de ses formations, avec des taux de réussite aux examens et des taux d'insertion professionnelle supérieurs à la moyenne nationale. Au-delà de la simple transmission des savoirs, il accompagne ses apprenants pour en faire des professionnels agiles, éclairés et prêts à relever les défis de demain. Cette dynamique repose sur un engagement constant des équipes pédagogiques à dispenser un enseignement régulé, vérifié et innovant ainsi que sur une collaboration étroite avec les professionnels et les experts. Résultat : une formation concrète, fiable et ancrée dans les réalités du terrain, qui profite à tous.



Des experts associés pour renforcer l'innovation pédagogique

Depuis le printemps 2026, 120 experts issus d'écoles agronomiques et vétérinaires, d'organismes de recherche et de groupements professionnels accompagnent les équipes enseignantes et de direction dans le cadre du dispositif des experts associés. À la rentrée 2026, ce dispositif prend une nouvelle dimension avec son

déploiement sur tout le territoire. De nouvelles habilitations d'experts permettront d'élargir les thématiques, diversifier les compétences et enrichir les modalités d'intervention. L'objectif ? Former les futurs acteurs du monde agricole avec des savoirs toujours plus actuels, concrets et adaptés aux enjeux de demain.

Qualiformagri, un label d'excellence pour l'enseignement agricole

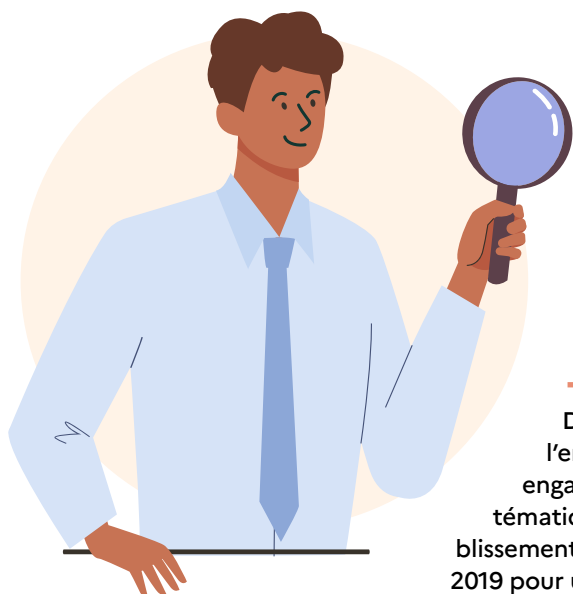
En 2026, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire a été reconduit par France Compétences en qualité d'instance de labellisation habilitée à délivrer la certification Qualiopi.

Dans l'enseignement agricole, cette certification est complétée par des engagements supplémentaires spécifiques pour former QualiFormAgri.

Délivré pour trois ans, ce label qui intègre la totalité des exigences de

Qualiopi atteste de l'excellence des formations professionnelles dispensées dans les établissements publics de l'enseignement agricole.

Aujourd'hui, 112 EPLEFPA sont engagés dans le label (soit 75 %). Ce succès a conduit à des adaptations dont le recrutement d'auditeurs qualifiés, il contribue à l'identification et à la reconnaissance des valeurs et de la qualité de l'enseignement agricole partout en France.



L'inspection de l'enseignement agricole : un acteur clé de la qualité et de l'innovation pédagogique

Depuis la rentrée 2022, l'enseignement agricole s'est engagé dans une démarche systématique d'évaluation des établissements en application de la loi de 2019 pour une école de la confiance.

Ce dispositif est devenu un levier essentiel pour améliorer la réussite des apprenants, leur bien-être et l'adéquation des formations aux besoins des territoires.

La rentrée scolaire 2026-2027 sera la dernière année de cette campagne quinquennale au terme de laquelle les 172 EPLEFPA et les 212 lycées agricoles privés auront bénéficié d'un dispositif devenu un véritable levier d'amélioration continue de la qualité des formations.

Cette rentrée marque également la généralisation du contrôle pédagogique de l'apprentissage par l'inspection de l'enseignement agricole, un outil clé pour garantir la qualité des formations dispensées aux 48 000 apprentis. Ce dispositif permet d'identifier les axes de progrès et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de l'alternance, au service de la réussite des apprenants.

Avec des méthodes harmonisées et collaboratives, l'inspection renforce son rôle stratégique d'évaluation, de conseil et d'accompagnement, consolidant ainsi l'excellence pédagogique de l'enseignement agricole et préparant les apprenants aux défis de demain.

04

Un enseignement engagé pour l'épanouissement et l'accomplissement des apprenants



L'enseignement agricole s'engage à créer un environnement bienveillant et les conditions de réussite pour que chaque apprenant s'épanouisse. Cette ambition se traduit par une offre sportive, culturelle et associative riche, ainsi que par son ouverture européenne et internationale : plus de 18 000 jeunes vivent chaque année une mobilité hors de France, et quatre médaillés des Jeux olympiques d'hiver 2026 sont issus de ses établissements. Elle repose aussi sur son engagement constant en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons et de la lutte contre les violences sous toutes leurs formes. Ici, on forme des professionnels, et des citoyens éclairés et responsables.

Égalité filles-garçons : une feuille de route ambitieuse pour 2026-2030

Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons constitue un levier essentiel pour ouvrir davantage les métiers du vivant à tous les talents et permettre à chaque jeune de construire son parcours selon ses aspirations. Dans la continuité du plan d'action pour favoriser la place des femmes en agriculture, présenté en février 2026 au Salon international de l'agriculture, la DGER a lancé une feuille de route « Égalité entre les filles et les garçons dans l'enseignement agricole » pour la période 2026-2030.

Déclinée en quatre axes, elle vise à faire évoluer les représentations des métiers, développer des espaces d'émancipation pour les jeunes, accompagner les équipes éducatives vers de nouveaux modèles et dépasser les stéréotypes au service des transitions agricoles. Elle rassemble 15 mesures et 44 actions concrètes afin de promouvoir une orientation choisie et de favoriser une plus grande mixité dans les formations et les métiers.



Une mesure emblématique de cette rentrée 2026 est la création de la charte « Tous Égaux ». Accessible aux établissements volontaires, elle permettra de valoriser leur engagement en faveur de l'égalité filles-garçons à travers des actions concrètes déployées dans chacun des quatre axes de la feuille de route.

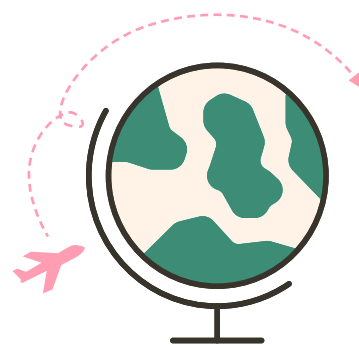
Une ouverture sur l'Europe et le monde, moteur de réussites

L'ouverture européenne et internationale est essentielle dans la formation des futurs professionnels du monde agricole et de citoyens éclairés. Les mobilités et partenariats sont un marqueur fort de l'enseignement agricole depuis plusieurs décennies, toutes voies de formation confondues. Sur les 6 dernières années, plus de 87 000 mobilités ont été réalisées.

Les établissements de l'enseignement agricole s'impliquent particulièrement dans le programme européen Erasmus+, avec plus de 45 000 mobilités réalisées depuis le début de la

programmation en 2021. Alors qu'il regroupe 2,5 % des jeunes scolarisés en France, l'enseignement agricole mobilise environ 9 % du budget français de l'Agence Erasmus+, témoignant de son engagement exceptionnel.

La réalisation de semestres d'études ou de double-diplôme dans l'enseignement supérieur agricole est tout aussi majeure, à l'instar des programmes de mobilités entre établissements français et établissements argentins et brésiliens (160 étudiants en sont bénéficiaires chaque année).



Des sections sportives d'excellence, un tremplin vers le haut niveau

Au-delà de l'EPS obligatoire, des enseignements optionnels ou facultatifs et des associations sportives, les plus de 140 sections sportives de l'enseignement agricole offrent à chaque élève la possibilité de conjuguer pratique sportive de haut niveau et diplôme agricole, grâce à des formations biquilifiantes : passeport de pratique, diplôme fédéral, certificat de qualification professionnelle (CQP), diplôme d'État (BPJEPS, DEJEPS...) ou titre à finalité professionnelle. Ce dispositif unique permet aux élèves de s'initier

à l'encadrement sportif tout en poursuivant leur cursus agricole. Preuve de cette excellence : aux Jeux olympiques d'hiver de Milano-Cortina 2026, quatre athlètes issus de l'enseignement agricole ont été médaillés, dont Éric Perrot et Océane Michélon, doubles champions olympiques de biathlon. En mai 2026, la première édition du Raid'Agri, à Millevaches, a réuni 150 lycéens, preuve que l'enseignement agricole renouvelle aussi sa pratique sportive.



Première édition du Raid Agri au sein du Parc naturel régional de Millevaches (19)

Témoignages

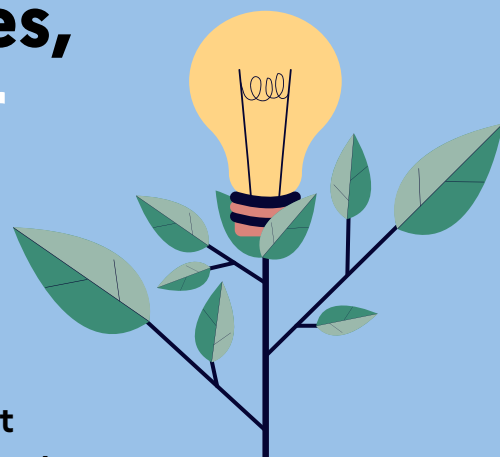
« Dans le cadre de mon BTSA, j'ai réalisé des stages en Irlande dans la production d'ormeaux et au Chili qui est le deuxième pays producteur de saumon. Mon cursus en BTSA m'a permis de changer de continent, de voir d'autres techniques de production, d'approfondir mes connaissances et d'apprendre des langues étrangères. »

Guillaume Piermaria, ancien étudiant du LEGTA du Morvan (Château-Chinon - 58)

« Avec un peu de recul, ce sont de magnifiques années où j'ai créé beaucoup de liens avec mes amis, notamment à l'internat. [...] ça reste un bel élan, un beau tremplin pour accomplir tout ce qu'on a envie par la suite. »

Éric Perrot, ancien élève de l'EPLFPA de Chambéry - La Motte-Servolex (73) et triple médaillé olympique de biathlon

Des formations innovantes, développées pour relever les défis de demain et penser l'avenir



L'enseignement agricole contribue pleinement à répondre aux grands défis agricoles, alimentaires et environnementaux. Il produit, expérimente et diffuse de nouvelles connaissances au service des filières et des territoires. Grâce à son réseau d'exploitations et d'ateliers technologiques, supports concrets pour apprendre et aussi lieux d'innovation et à ses partenariats scientifiques, il crée un continuum entre formation, recherche et développement. Cette articulation, constitue une spécificité de l'enseignement agricole, qui permet de tester, partager et diffuser les innovations au plus près des réalités professionnelles.



Robots sous serre et logiciel de gestion des cultures.

EPA3 : une nouvelle étape pour renforcer l'enseignement agricole en tant qu'acteur des transitions

À la suite des plans « Enseigner à produire autrement » (EPA) 1 et 2, l'enseignement agricole engage une nouvelle étape avec le lancement du plan EPA3 qui concrétise le volet qualitatif de la 6^e mission de l'enseignement agricole. Cette nouvelle feuille de route vise à renforcer la mobilisation des établissements pour accompagner les transitions agricoles, alimentaires et environnementales, en associant apprenants, équipes pédagogiques, établissements, partenaires professionnels et territoires.

EPA3 s'appuiera sur les enseignements tirés du précédent plan et renforcera

le rôle des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme lieux d'apprentissage, d'expérimentation, de démonstration et de diffusion des bonnes pratiques. Il permettra de développer des projets favorisant l'évolution des pratiques, l'acquisition de nouvelles compétences et le partage des solutions auprès des futurs professionnels et des acteurs du monde agricole. 500 000 € supplémentaires sont spécifiquement dédiés en 2026 à l'accompagnement de projets de développement dans les établissements d'enseignement technique agricole.

Les exploitations et ateliers technologiques : des laboratoires grandeur nature

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole constituent des espaces uniques de formation, d'expérimentation et de diffusion des innovations et des bonnes pratiques. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils regroupent 192 exploitations agricoles, 31 ateliers technologiques agroalimentaires et 7 centres équestres, représentant près de 19 000 hectares.

Ces structures remplissent une triple fonction : former les apprenants en situation réelle, contribuer au développement des territoires et expérimenter de nouvelles pratiques. Chaque année, 4,5 millions d'heures de formation sont réalisées en lien avec ces centres, permettant aux élèves, étudiants et apprentis de construire leurs compétences au plus près des réalités professionnelles.

Engagées dans des démarches de transition environnementale et climatique, elles expérimentent des systèmes de production conciliant performances économique, sociale et environnementale. Dans le cadre d'EPA3, leur rôle dans la formation, l'innovation et le lien avec les acteurs du territoire sera encore renforcé.

L'enseignement agricole mobilisé dans les projets de R&D agricole

De nombreux projets financés par le Ministère favorisent les liens entre recherche, développement et enseignement agricole, et permettent ainsi de développer des synergies entre les acteurs et d'accélérer le transfert et l'appropriation des innovations.

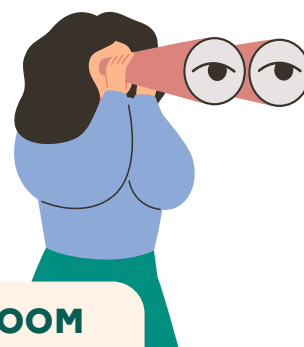
Ainsi, un appel à manifestation d'intérêt « Biocontrôle » a permis d'engager 9 établissements d'enseignement agricole dans la construction de projets locaux en lien avec le déploiement du biocontrôle dans leurs exploitations et avec les partenaires de leur territoire.

Une trentaine de lycées agricoles participent activement à la phase finale du projet « Cap Protéines + » porté par Terres Inovia, qui vise notamment à développer la souveraineté protéique des élevages français. Après des phases d'expérimentation sur les parcelles et élevages de leurs exploitations, les lycées partenaires construisent des actions de sensibilisation et de formation à ces sujets auprès des futurs agriculteurs.

Une stratégie cohérente pour l'écosystème de la R&D agricole

La continuité entre la recherche et l'enseignement agricoles est au cœur de la stratégie de la DGER. Dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), des appels à projets sont ainsi organisés pour financer des projets en partenariat impliquant différents acteurs du développement agricole et rural, dont les lycées agricoles et les instituts de recherche. Également financés dans le cadre du PNDAR, les réseaux mixtes

technologiques (RMT) sont des outils de partenariat scientifique et technique originaux. Ils ont vocation à favoriser la collaboration entre les équipes issues de la recherche et ou de l'enseignement supérieur agricole, de l'enseignement technique agricole et du développement agricole autour de thématiques à forts enjeux socio-économiques et environnementaux, comme le climat, le numérique ou les sols... Ainsi, 19 RMT ont été labellisés pour la période 2026-2028.

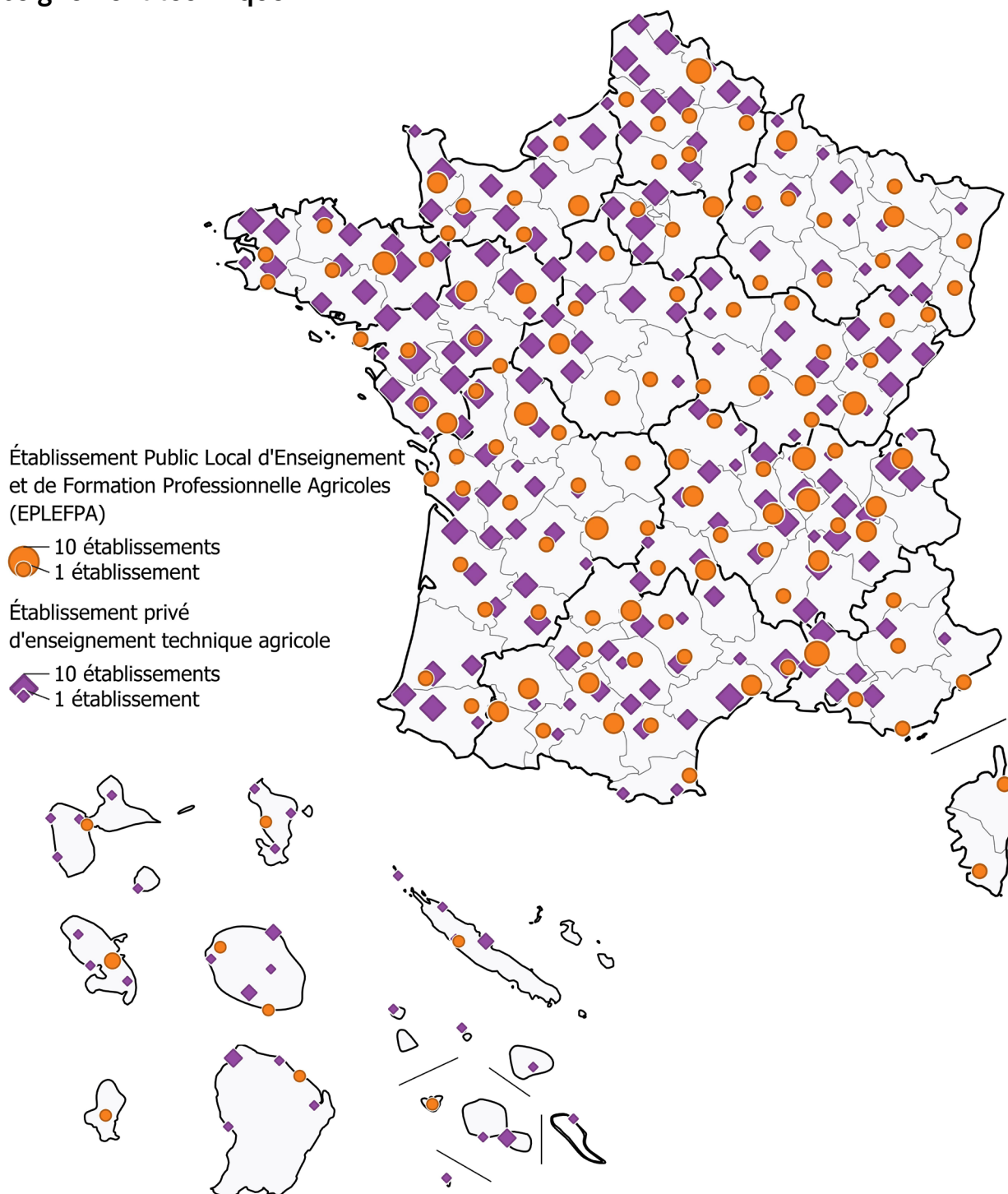


Lancement du Prix de thèse

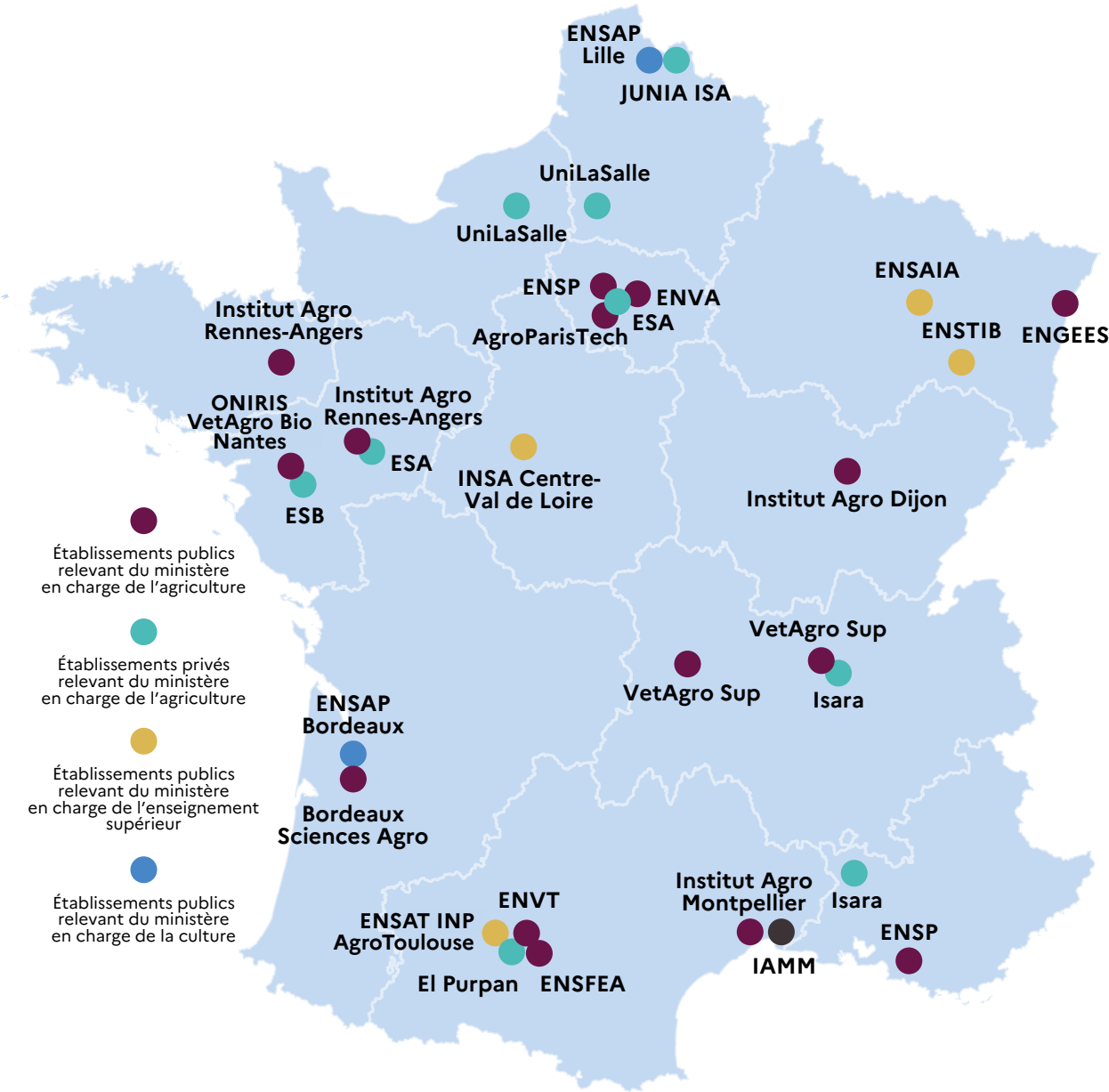
Le ministère crée son premier Prix de thèse afin de mettre en lumière les travaux de recherche doctorale qui contribuent à éclairer les politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt-bois, du paysage et du domaine vétérinaire. Pour cette première édition, plus de 70 dossiers ont été déposés. Deux distinctions seront remises : le prix de thèse « Enseignement supérieur agricole », qui récompensera notamment des travaux encadrés par des enseignants-chercheurs du ministère, et le prix « Parcours doctoral au MAASA », dédié aux agents du ministère ayant réalisé une thèse dans le cadre d'une formation complémentaire par la recherche. Cette initiative valorise l'excellence scientifique du réseau agricole et le rôle de la recherche dans l'accompagnement des grandes transitions agricoles.

Cartographies des établissements

Enseignement technique



Enseignement supérieur





Le camion L'Aventure du vivant fait étape sur les routes du Tour de France en Nouvelle-Aquitaine



Travaux horticoles, Agrocampus de Saintonge (17)



Naturapôle - Campus d'Yvetot (76)



Plantation de plants de pommes de terres,
Agrocampus de Saintonge (17)

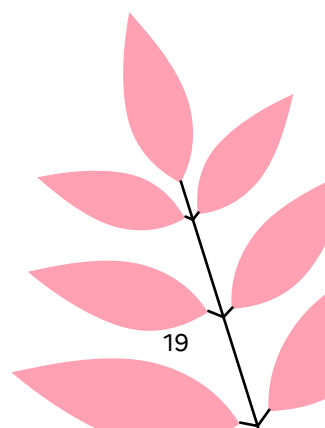


Fabrication de miso au lycée agricole Louis Mallet (Saint-Flour - 15)



Alpage-école de Sulens (74)

Crédits photos : agriculture.gouv.fr

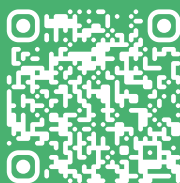




L'AVENTURE DU VIVANT, LE TOUR PRÈS DE CHEZ VOUS

Le camion de l'enseignement agricole sillonne la France pour faire découvrir les métiers du vivant à travers de nombreux ateliers ludiques. Venez à sa rencontre !

Dates et infos



<https://laventureduvivant.fr/laventure-du-vivant-le-tour-0>

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr



suivez-nous

laventureduvivant.fr | agriculture.gouv.fr

